



L' ACTEUR DES ÉCHANGES NUMÉRIQUES AGRICOLES

GUIDE UTILISATEUR
MESSAGE : ORDERS
FICHER COMMANDE

Secteur d'activité : Approvisionnement agricole

Document validé

NORME : EDIFACT - REPERTOIRE : D96A

Date de dernière mise à jour : 06/04/2021

« Propriété exclusive d'AGRO EDI EUROPE. Toute utilisation est strictement réservée aux membres d'AGRO EDI EUROPE, dans le respect des Conditions Générales d'Utilisation accessibles sur le site de l'association – Reproduction interdite ».

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
1 STATUT	2
2 DEFINITION	2
2.1 PRINCIPES	2
2.2 ENGAGEMENT DES TERMES DE LA COMMANDE EDI	3
2.2.1 <i>Valeur juridique</i>	3
2.2.2 <i>Prix, échéances, etc.</i>	3
2.2.3 <i>Paiement d'avance</i>	3
2.2.4 <i>Cas particuliers</i>	4
3 REGLES DE GESTION	5
3.1 RECOMMANDATION GENERALE.....	5
3.2 IDENTIFICATION DE L'UNITE COMMERCIALE	6
3.3 STRUCTURE DU MESSAGE	7
3.4 DIAGRAMME ET DETAIL DU MESSAGE	8
3.4.1 <i>le diagramme de classe</i>	9
3.4.2 <i>Description du message</i>	10
4 ANNEXES :.....	35
4.1 ANNEXE : TABLE DES UNITES	35
4.2 ANNEXE : CODES EAN 13 GENERIQUES.....	36
4.3 TABLEAU DES NAD	1
5 GESTION DES VERSIONS	1



1 STATUT

Type de message : ORDERS

Répertoire de référence : EDIFACT D.96A

Subset : AGRO EDI EUROPE

Filière : Approvisionnement agricole

Statut : Document opérationnel.

2 DEFINITION

La Commande (ORDERS) est transmise par le client au fournisseur pour commander un ou plusieurs articles ou services et pour indiquer les quantités et la date de livraison souhaitée et le lieu de livraison.

2.1 Principes

Le message EDI s'appuie sur une description du message normalisé et des règles de gestion. Ces deux aspects ne doivent pas être dissociés lors de l'installation du message.

La Commande EDI n'engage pas le fournisseur.

Le message peut faire référence à une Réponse à l'appel d'offre antérieure émise par le fournisseur des produits.

Ce message a pour vocation d'être utilisé pour les commandes quotidiennes.

Chaque commande correspond à 1 fournisseur et 1 client, elle concerne n produits, qui pourront donner lieu à x livraisons et x factures.

La règle générale est qu'une Commande correspond à une livraison en un seul lieu et une seule date.



2.2 Engagement des termes de la commande EDI

La commande n'engage pas le fournisseur, qu'il s'agisse d'EDI, de fax, de téléphone ou d'un autre support.

Nous avons intégré dans la commande EDI des données qui peuvent être importantes sans être pour autant obligatoires.

2.2.1 VALEUR JURIDIQUE

Les documents EDI ne sont pas des éléments de preuve tant qu'un accord d'interchange n'est pas signé entre les différentes parties.

L'EDI n'est pas interdit par le droit commercial. Aussi, les parties peuvent lui donner une valeur en signant ensemble un accord d'interchange.

2.2.2 PRIX, ECHEANCES, FRAIS DE PORT

Si le client met un prix sur sa commande, celui-ci est indicatif. Seul le prix indiqué par le fournisseur dans la réponse à la commande est valable. Sans indication de prix on retiendra celui négocié dans les Conditions Générales de Ventas.

Il en va de même pour les échéances de règlement. Normalement, cela fait référence aux conditions générales de vente. Dans le cas où le client met une échéance (sous forme de date uniquement), le fournisseur devrait retourner cette même information, soit à l'identique soit modifiée. Sinon, c'est la donnée du client qui est valide.

Si la commande est assujettie à des frais de port par le fournisseur, le client doit se rapprocher de son fournisseur pour définir le mode de gestion des frais de port de la commande jusqu'à la facture (charge à la ligne article ou ligne globale « frais de port »)

2.2.3 PAIEMENT D'AVANCE

Plusieurs segments EDIFACT sont concernés.

Ainsi, une commande avec paiement d'avance doit comporter les segments suivants :

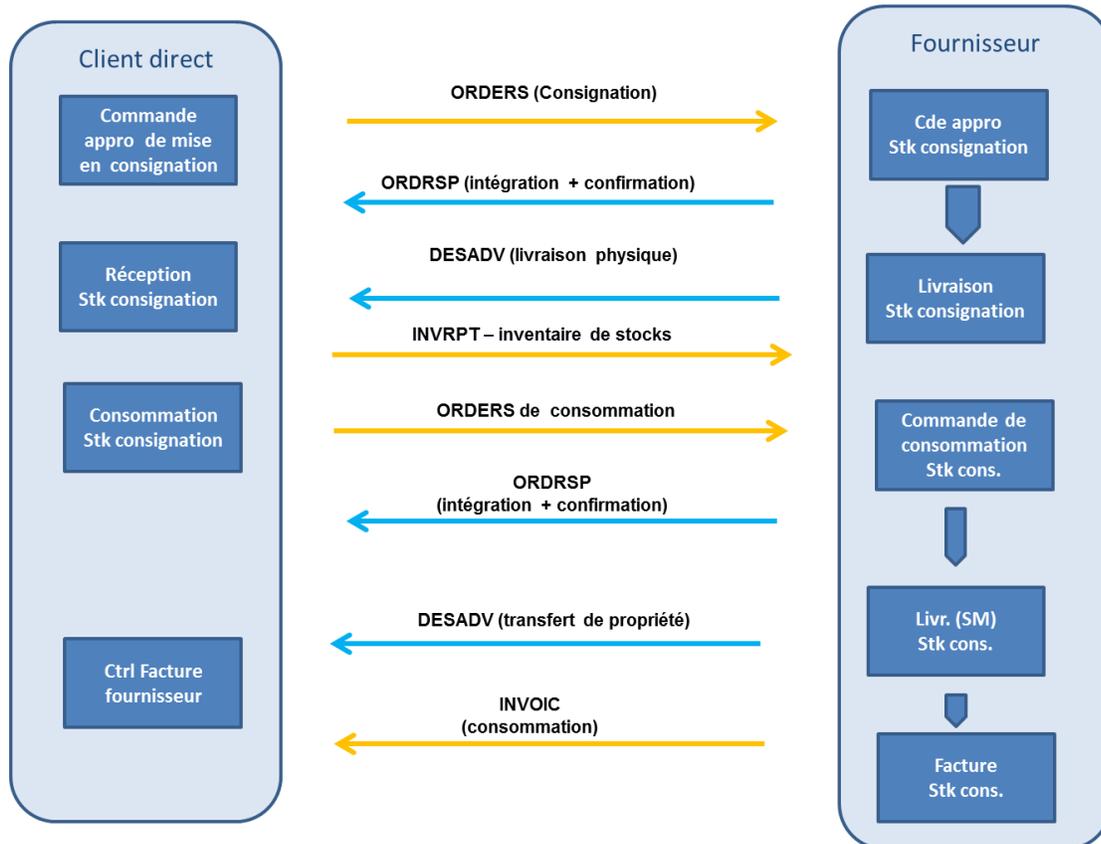
- ◆ PAT : pour indiquer que le mode de règlement est "paiement d'avance"
- ◆ PAI : pour indiquer s'il s'agit d'un paiement d'avance sur marché ou sur contrat
- ◆ RFF DTM : pour indiquer le numéro de paiement d'avance, s'il existe.



2.2.4 CAS PARTICULIERS

MISE EN CONSIGNATION

Schéma des flux de la mise en consignation :



Dans le cas d'une commande en consignation, le distributeur envoie une commande (BGM + 220) à son fournisseur, lui demandant de stocker le stock dans son dépôt. La commande doit être entrée (ALI + AA).

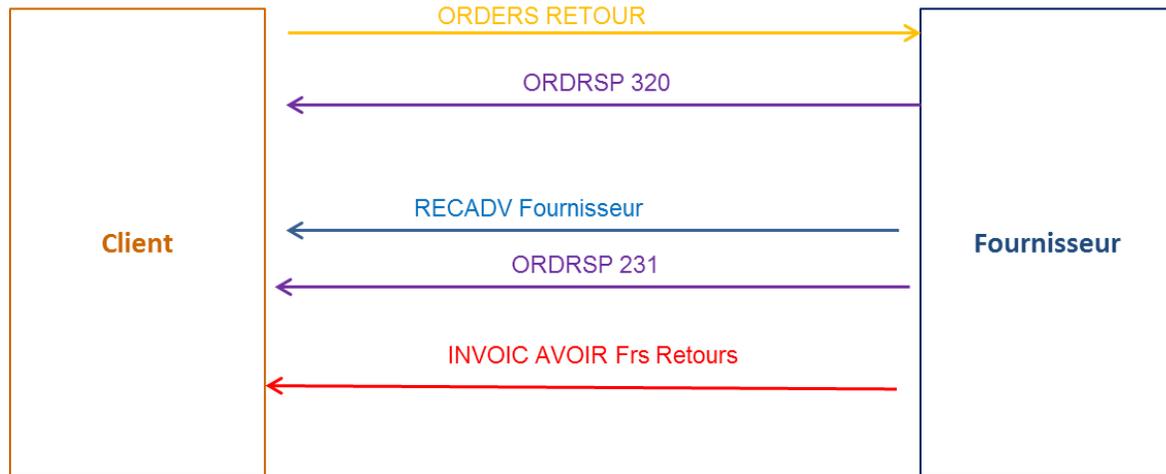
Au moment de la consommation du stock, le client envoie une commande de consommation (BGM + 220) pour indiquer la consommation du stock (ALI + AD).

Le propriétaire de la marchandise reste le fournisseur qui accuse réception de la commande d'envoi et renvoie un transfert de propriété DESADV avant d'émettre une facture.

La règle recommandée est d'avoir une facture par commande de consommation.

COMMANDE DE RETOUR

Schéma des flux – Commande Retour



Dans le cas d'une commande Retour, le distributeur envoie une commande (BGM + 297) à son fournisseur pour l'informer du retour de marchandises.

3 REGLES DE GESTION

3.1 Recommandation générale

Nombre de décimales recommandé pour le calcul et l'affichage :

- Des prix unitaires: 6 décimales
- Des montants : 2 décimales
- Des quantités : 3 décimales

	Partie entière*	Partie décimale*
Prix unitaires	9	6
Calculs intermédiaires dans la cascade (montant unitaire remise, charge)	13	6
Pourcentage	6	4
Taux de change	6	6
Montant total ligne	16	2
Montant total pied	16	2
Quantités	12	3



3.2 Identification de l'Unité Commerciale

Dans les messages commerciaux, les articles (unités commerciales) sont identifiés par des codes à 13 positions (EAN 13)

Dans les messages logistiques (ex DESADV Logistique), les articles sont identifiés par un GTIN 14 (code à 14 positions).



3.3 Structure du message

place	flags				description
	UNB				début interchange
service		UNH			début du message commande
entête		BGM			identification du document
entête		DTM			dates document, livraison, horaires, etc
entête		PAI			mode de règlement demandé
entête		ALI			Informations complémentaires (retour,...)
entête		FTX			Commentaires en texte libre
entête		RFF			Références (contrat, paiement,...)
entête			DTM		date des documents en référence
entête		NAD			identification des partenaires + adresse
entête			CTA		contacts chez le partenaire considéré
entête				COM	tél, fax, e-mail du partenaire
entête		TAX			TVA relative à tout le document (exonération)
entête		CUX			devises utilisées dans le document
entête		PAT			échéances de règlement
entête			DTM		dates d'échéance
entête		TDT			mode de transport principal
entête		TOD			conditions d'expédition (franco, départ, ..)
lignes		LIN			code produit
lignes			IMD		libellé produit
lignes			QTY		quantités commandées
lignes			PRI		prix enregistré par le client
service		UNS			fin des produits
service		CNT			segment de contrôle
service		UNT			Fin de message
service		UNZ			Fin d'interchange

3.4 Diagramme et détail du message

Les segments sont présentés dans la séquence selon laquelle ils apparaissent dans le message. L'étiquette de segment est suivie d'un M pour Mandatory (obligatoire), d'un C pour Conditional (conditionnel), du nombre maximum d'occurrences et de la description du segment.

En lisant de la gauche vers la droite, la première colonne dans le tableau du segment indique le numéro de la donnée élémentaire suivant la séquence d'apparition dans le segment EDIFACT standard. Son libellé en clair apparaît dans la quatrième colonne.

La deuxième colonne donne le statut EDIFACT : M pour Mandatory (obligatoire), d'un C pour Conditional (conditionnel)

La troisième colonne permet de spécifier la longueur et le format de l'élément de données. Les trois premières colonnes rendent compte de la structure originelle EDIFACT.

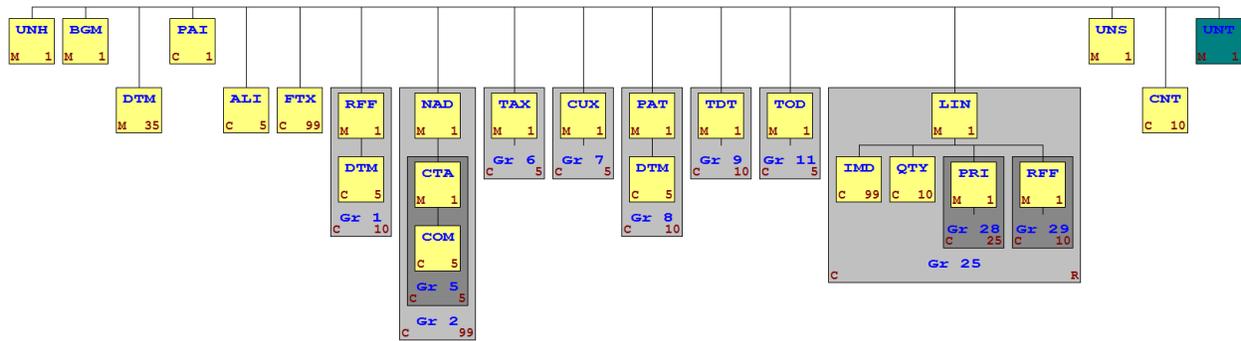
Dans la dernière colonne, sont présentées des observations et des valeurs de codes utilisées pour les éléments de données spécifiquement dans le message.

Les éléments de données Mandatory dans les segments EDIFACT gardent le même statut dans AGRO EDI EUROPE.

AGRO EDI EUROPE définit 3 types de statut pour les données élémentaires conditionnelles d'EDIFACT, qu'il s'agisse d'éléments de données simples ou composites. Ces statuts sont listés ci-dessous et sont identifiés par les abréviations suivantes :

- ◆ **R** - Utilisation requise
- ◆ **A** - Utilisation recommandée ou conseillée
- ◆ **C** - Utilisation conditionnelle

3.4.1 LE DIAGRAMME DE CLASSE



3.4.2 DESCRIPTION DU MESSAGE

UNA

L'utilisation ou non du segment UNA doit être décidée au préalable par les partenaires de l'échange (accord d'interchange)

UNB

UNB	M	1	Entête d'interchange	
Fonction : Débuter, identifier et indiquer un interchange.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
S001	M		Identifiant de la syntaxe	
0001	M	a4	Identifiant de syntaxe.	-UNOC : CEE/ONU - jeu de caractères de niveau C.
0002	M	n1	Numéro de version de syntaxe	-3: constante
S002	M		Emetteur de l'interchange	
0004	M	an..35	Identification de l'émetteur	Code EAN 13 de l'émetteur Code Identifiant des lieux (émetteur)
0007	C	an..4	Qualifiant du code d'identification du partenaire	-14 : EAN 312 : FR, AGRO EDI EUROPE
0008	#	an..14	Adresse d'acheminement en retour	
S003	M		Destinataire de l'interchange	
0010	M	an..35	Identification du destinataire	Code EAN du destinataire Code Identifiant des lieux (destinataire)
0007	C	an..4	Qualifiant du code d'identification du partenaire	-14 : EAN 312 : FR, AGRO EDI EUROPE
0014	#	an..14	Adresse de routage	
S004	M		Date/heure d'établissement	
0017	M	n6	Date	- Peut être généré par la Station
0019	M	n4	Heure	- Peut être généré par la Station
0020	M	an..14	Référence de contrôle de l'interchange	
S005	#		Référence ou mot de passe du destinataire	
0022	*	an..14	Référence destinataire/mot de passe	
0025	*	an2	Qualifiant du mot de passe/référence du récepteur.	
0026	C	an..14	Référence application	-ORDERS : constante
0029	#	a1	Code de priorité pour le traitement	
0031	#	n1	Demande d'accusé réception	
0032	#	an..35	Identifiant de l'accord d'échange	
0035	C	n1	Indicateur de test	-1 : Test

△ **Identifiant de l'émetteur** ; donnée 0004

Code EAN13 de l'émetteur ou Code Identifiant des lieux AEE »

Identifiant du destinataire ; donnée 0010

Code EAN13 du destinataire ou Code Identifiant des lieux AEE »



✦ **Référence d'interchange;** donnée 0020

Obligatoire et unique entre deux partenaires ; ce n° séquentiel servant pour la chronologie des messages peut être donné par la station.

UNOC : toutes les chaînes de caractère sont acceptées

UNOA et UNOB sont également acceptées

Exemple :UNB+UNOC:2+342166121:22+78488715:22+961202:1023+5++ORDERS'



UNH

UNH	M	1	Entête de message	
Fonction : Déclencher, identifier et définir un message.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
0062	M	an..14	Numéro de référence du message	
S009	M		Identifiant du message	
0065	M	an..6	Identifiant du type de message	–ORDERS : constante
0052	M	an..3	Numéro de la version du type de message.	–D : constante
0054	M	an..3	Numéro de la révision du message	–96A : constante
0051	M	an..2	Agence de contrôle	–UN : Messages normalisés des NationsUnies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	#	an..6	Code attribué par l'association	
0068	#	an..35	Référence commune d'accès	
S010	#		Statut du transfert	
0070	*	n..2	Séquence des transferts	
0073	*	a1	Premier et dernier transferts	

Exemple :UNH+1+ORDERS:D:96A:1:UN'



BGM

BGM	M	1	Début du message	
Fonction : Indiquer le type et la fonction d'un message et en transmettre le numéro d'identification.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C002	R		Nom du document ou message	220 : Commande* 229 : Retour de marchandises 640 : Appel sur contrat 230 : Annulation de la commande
1001	R	an..3	Nom du document ou message (en code)	
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
1000	C	an..35	Nom du document ou message	
1004	R	an..35	Numéro du document ou message	N° de commande client
1225	C	an..3	Fonction du message (en code)	-9 : Original
4343	#	an..3	Type de réponse	

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

- **Type de document ; donnée 1001**

Il est obligatoire et sera égal par défaut à 220 (commande) :

220 : commande ferme

Sans RFF + CT (sans contrat préalable)

- **Autres codes possibles :**

640 : appel sur contrat. Il s'agit d'un ordre de livraison sur contrat et uniquement sur contrat. La donnée RFF 'CT' doit être renseignée avec un n° de référence contrat qui assure le suivi et l'imputation sur ledit contrat.

230 : l'annulation de commande ne peut être que totale.

229 : Commande de retours de marchandises / commande d'échange

NB : Réponse à la commande :

Le client (qui passe la commande) ne peut pas exiger une réponse /ORDRSP de son fournisseur, mais ce dernier peut s'engager à renvoyer ce fichier systématiquement à tous ses clients, dès qu'il sera en mesure de le faire.

- **n° de commande client ; donnée 1004**

C'est uniquement la référence de la commande qui doit être indiquée, sans commentaires : Pas de caractère inutile en début ou en fin de zone (tels que « n° », « CDE », « FAX », etc...)

Cette référence donnée dans le message ORDERS par le client devra se retrouver dans la réponse à la commande (ORDRSP), le BL (DESADV) et la facture (INVOIC).

Exemple : BGM+220+506402+9' (commande simple n°506402)



DTM

DTM	R	2	Date ou heure ou période	
Fonction : Indiquer une date et/ou une heure ou une période.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C507	M		Date ou heure ou période	
2005	M	an..3	Qualifiant de la date ou heure ou période	-137 : Date de commande* -2 : Date de livraison souhaitée* -115 : Date de mise à disposition pour un retour -200 : Date d'enlèvement -324 : Période de livraison - 263 : Période de facturation
2380	R	an..35	Date ou heure ou période	Dates
2379	R	an..3	Qualifiant du format de la date ou heure ou période	-102 : SSAAMMJJ -610 : SSAAMM -614 : SSAAMMD (n° de décade) -616 : SSAAss (N° de semaine) -618 : SSAAMMB (n° de quinzaine - AEE) -711 : SSAAMMJSSAAMMJJ (période comprise entre 2 jours)

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

Attention : Ne transmettre aucune date ne correspondant pas à un jour existant dans le calendrier. (ex 00/00/00). Par ailleurs, la date de livraison demandée doit être postérieure à la date du document.

Dates obligatoires (*) pour une commande simple (BGM 220):

Date de commande DTM + 137 : Obligatoire :

Date de livraison DTM +2 (ou 200 ou 324 ou 115)

La notion de période est très peu utilisée. Son utilisation doit être validée entre partenaires en préalable des échanges en EDI.

Formats de Dates (donné 2379)

- 102 (format SSAAMMJJ) :
 - o exemple de la date du document commande : DTM+137:20001203:102'
 - o exemple de la date de livraison : DTM+2:20001224:102'
- 614 (format SSAAMMD) : pour indiquer une décade de livraison. Le numéro de mois se met en 'MM' et le numéro de décade en 'D' (1 ou 2 ou 3 dans le mois)
- 616 (SSAAss) : n° de semaine de livraison dans l'année : DTM+324:200050:616'
- 618 (SSAAMMB) : le n° de quinzaine de livraison se met en 'B' (1 ou 2 dans le mois): DTM+324:2000121:618'
- 711 pour indiquer une période



Retours de marchandises :

A employer dans le cas d'une restitution de stock de fin de saison (ALI +++ AFC) principalement dans le cas des semences.

- **Qualifiant 115** « Date de mise à disposition pour un retour » (si BGM + 297) :
- **Qualifiant 263** : Période de facturation (su BGM + 297)

Exemples : DTM+137:20171010:102' (=date de la commande 10 octobre 2017)

 DTM+2:20171012:102' (=date de livraison demandée au 12 octobre 2017)



PAI

PAI	C	1	Instructions de paiement	
Fonction : Indiquer les instructions de paiement.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C534	M		Informations détaillées sur l'instruction de paiement	
4439	C	an..3	Conditions de paiement (en code)	-31 : Paiement d'avance
4431	#	an..3	Garantie de paiement (en code)	
4461	C	an..3	Moyen de paiement (en code)	-20 : Chèque -42 : Virement -60 : Billet à ordre -71 : LCR....
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
4435	#	an..3	Circuit du paiement (en code)	

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

Le segment PAI ne sera utilisé que pour des conditions particulières sortant des conditions générales décidées entre les parties.

Les données 4439 et 4461 sont exclusives.

On ne crée un PAI pour les moyens de paiement (4461) que quand ils sont différents des Conditions générales de ventes.

Exemple :PAI+31' (commande avec paiement d'avance)



ALI

ALI	C	5	Informations complémentaires	
Fonction : Indiquer que des conditions spéciales s'appliquent en raison de l'origine des marchandises, de préférences douanières ou de facteurs fiscaux ou commerciaux particuliers.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
3239	#	an..3	Pays d'origine (en code)	
9213	#	an..3	Type du régime de droits (en code)	
4183	C	an..3	Conditions spéciales (en code)	AA : Mise en consignation AFC : Retour Fin de Campagne AD : Consommation
4183	#	an..3	Conditions spéciales (en code)	
4183	#	an..3	Conditions spéciales (en code)	
4183	#	an..3	Conditions spéciales (en code)	
4183	#	an..3	Conditions spéciales (en code)	

Filières concernées : Appro/ Semences

Le segment PAI ne sera utilisé que pour des conditions particulières sortant des conditions générales décidées entre les parties (paiement d'avance ou moyen de paiement différent).

On ne créera un segment PAI que lorsque les moyens de paiement sont différentes des CGV

Cas particulier : Semences / Appro

- "AA" mise en consignation : le distributeur envoie une commande à son fournisseur pour lui demander de mettre du stock à disposition dans son dépôt. Le propriétaire de la marchandise reste le fournisseur.

AD : Consommation : le distributeur envoie une commande à son fournisseur pour lui indiquer qu'il a consommé du stock.

Exemple :

BGM+220+506402+9'

ALI+++AA'

Semences :

AFC : Retour Fin de Campagne



FTX

FTX	C	3	Texte en format libre	
Fonction : Donner des informations en clair ou en code.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
4451	M	an..3	Qualifiant de l'objet du texte	–AAI : Informations générales –DIN : Instructions de livraison –PAI : Informations concernant la facture
4453	#	an..3	Fonction du texte (en code)	
C107	#		Référence a un texte	
4441	*	an..3	Texte en format libre (en code)	
1131	*	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	*	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
C108	C		Texte en clair	
4440	M	an..70	Texte en format libre	
4440	C	an..70	Texte en format libre	
4440	C	an..70	Texte en format libre	
4440	C	an..70	Texte en format libre	
4440	C	an..70	Texte en format libre	
3453	#	an..3	Langue (en code)	

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

Ce segment nécessite une visualisation par le destinataire. Il servira à mettre toutes les données relatives à l'ensemble du document, non structurables dans l'immédiat.

Retours de marchandises si dates pas gérées : FTX + AAI pour préciser la période de facturation

Exemple :

FTX+DIN+++DEPOT OUVERT DE 8H45 A 17h00:PALETTES DE 800 KG MAXI'



GROUPE 1[RFF - DTM]

Fonction : Indiquer une référence			
GROUPE 1	C	5	[RFF - DTM]

RFF	M	1	Référence	[Groupe 1]
Fonction : Indiquer une référence.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C506	M		Référence	
1153	M	an..3	Qualifiant de la référence	ACD : Commande sur laquelle grouper la livraison CT : Numéro de contrat IL : Numéro de commande du client initial ON : Numéro de commande (client) PQ : Référence du paiement DQ : Numéro de BL fournisseur IV : Numéro de facture initiale ADL : Référence commande de consignation client PW : N° de commande antérieure (Fournisseur)
1154	R	an..35	Numéro de la référence	
1156	#	an..6	Numéro de la ligne	
4000	#	an..35	Numéro de version de la référence	

Ce segment permet de donner les éléments de référence pour des évènements particuliers

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

ON est utilisé sur une annulation de commande pour faire référence à la commande initiale

CT doit être renseigné sur tous les 'appels sur contrat' BGM "640" pour indiquer le numéro de contrat

Le numéro de contrat indiqué en entête s'applique à toutes les lignes de la commande (exclusif de la ligne).

ACD : Utiliser pour identifier une commande à coupler avec une commande précédemment envoyée pour optimiser la livraison.

Ex : Commande 1, Commande 2 Commande 3

En EDI, la commande 2 fait référence à la Commande 1 / La commande3 fait référence à la Commande 2.

PQ est utilisé pour mentionner un numéro de paiement d'avance dans le cas où le distributeur souhaite une imputation dessus.

IL peut être renseigné pour une commande qui passerait par un intermédiaire. Dans le cadre de GIE ou d'union de distributeurs, la commande sera émise par l'entité 'UNION' ou GIE avec son propre N° de commande, le RFF + IL permettra de renseigner la référence de la commande du distributeur initiateur de la commande.

DQ : N° de BL Fournisseur dans le cas d'un retour de marchandises

IV : numéro de facture initiale (dans le cas des retours de marchandises)



ADL : Dans le cas d'une commande de consommation (ALI+ AD), on indique la référence de la commande de consignation d'origine (RFF + ADL) : *RFF+ACD:504361'* (=le distributeur demande que la présente commande soit livrée avec la commande 504361)

PW : N° de commande antérieure (Fournisseur) dans le cas d'une commande terrain (fertilisants (amendements – carnet à souche)

DTM	C	1	Date ou heure ou période	[Groupe 1]
Fonction : Indiquer une date et/ou une heure ou une période.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C507	M		Date ou heure ou période	
2005	M	an..3	Qualifiant de la date ou heure ou période	-171 : Date de référence
2380	R	an..35	Date ou heure ou période	
2379	R	an..3	Qualifiant du format de la date ou heure ou période	-102 : SSAAMMJ

Exemple : *RFF+ACD:504361'*(= le distributeur demande que la présente commande soit livrée si possible avec la commande 504361)

RFF+CT:40057'

DTM+171:20001012:102' (= référence au contrat 40057 du 12 octobre 2000)



GRUPE 2 [NAD - GR5]

GRUPE 2	R	10	[NAD - Gr5]
----------------	----------	-----------	--------------------

NAD	M	1	Nom et adresse	[Groupe 2]
Fonction : Indiquer le nom et/ou l'adresse et la fonction leur correspondant, soit par la composite C082 seule et/ou sous forme structurée ou non, par la composite C058 ou C080 jusqu'à la donnée 3207.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
3035	M	an..3	Qualifiant de l'intervenant	DP : Lieu de livraison* IV : Facturé* OB : Commandé par* OF : Pour le compte de SE : commandé à* SF : Enlevé à UD : Destinataire final (agriculteur) PC : Acheteur client initial LP : Enlèvement par Transporteur LSP : Prestataire Logistique
C082	C		Informations détaillées sur l'identification de l'intervenant	
3039	M	an..35	Identification de l'intervenant	Identification de l'intervenant
1131	#	an..3	<i>Qualifiant de la liste des codes.</i>	
3055	C	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	–9 : EAN (Association internationale de numérotation des articles) –92 : Attribué par l'acheteur ou son agent 107 : SIRET (uniquement pour l'agriculteur) 312 : FR, AGRO EDI EUROPE
C058	C		<i>Nom et adresse</i>	<i>Adresse non structurée</i>
3124	C	an..35	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	
3124	C	an..35	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	
3124	C	an..35	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	
3124	C	an..35	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	
3124	C	an..35	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	
C080	C		Nom de l'intervenant	Adresse structurée
3036	M	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	C	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	#	an..35	<i>Nom de l'intervenant</i>	
3036	#	an..35	<i>Nom de l'intervenant</i>	
3036	#	an..35	<i>Nom de l'intervenant</i>	
3045	#	an..3	<i>Format du nom de l'intervenant (en code)</i>	
C059	C		Rue	Adresse structurée
3042	M	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	C	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	#	an..35	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	
3042	#	an..35	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	
3164	C	an..35	Nom de la ville	Adresse structurée
3229	#	an..9	<i>Identification de la division territoriale</i>	
3251	C	an..9	Code postal	Adresse structurée
3207	C	an..3	Pays (en code)	–FR : France

* Eléments obligatoires en gras



Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

Sont obligatoires :

DP : Lieu de livraison

IV : Facturé

OB : Commandé par

SE : Commandé à

Le NAD UD n'est indiqué qu'en complément d'un NAD DP. Seul le NAD "UD" passe sans code avec une adresse structurée. (C080 + C059 + 3164 + 3251 +3207)

Les adresses de livraison en entête de commande sont exclusives des adresses de livraison à la ligne (Il faut soit l'une soit l'autre).

Les NAD "SF", "DP", "IV", "OF", "OB", "SE", « PC », passent avec un code Lieu fonction EAN 13 (GLN)

Dans le cas d'une livraison directe agriculteur (cas des fertilisants, amendements et aliments), il faut mentionner son adresse avec le qualifiant "UD".

NAD OF permet de préciser le client initial pour laquelle l'Union envoie une commande.

NAD OB : si la facturation est faite à l'union intégrante

NAD DP : dans le cadre d'une plateforme centrale ou d'un prestataire logistique, une union peut choisir d'utiliser autant de codes Lieux fonctions qu'elle le souhaite afin d'identifier des lieux logiques.

NAD PC : Acheteur client initial – identification du client initial à la demande de l'Union facturée (à des fins statistiques)

NAD UD, mettre l'adresse et aussi le code interne chez le distributeur

NAD LP : Enlèvement par Transporteur (sur demande du client qui souhaite désigner un transporteur pour enlever le produit)

NAD LSP : Prestataire logistique

Règle de gestion « Lieu de livraison » :

Cas général :

NAD + DP lieu livré obligatoire (GLN) qui contient l'adresse réelle de livraison.

Cas où le NAD + UD est traité :

Le NAD + UD en tant qu'adresse de livraison agriculteur est utilisé si accord avec le fournisseur.

Dans ce cas, le dépôt de repli sera indiqué dans le NAD + DP.



GRUPE 5 [CTA-COM]

GRUPE 5	C	1	[CTA - COM]
---------	---	---	-------------

CTA	M	1	Informations sur le correspondant	[Groupe 5]
Fonction : Identifier une personne ou un service auxquels la communication doit être adressée.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
3139	R	an..3	Fonction du correspondant (en code)	-SR : Service administration des ventes
C056	C		Informations détaillées sur le service ou l'employé	
3413	#	an..17	Identification du service ou de l'employé	
3412	C	an..35	Service ou employé	

Nota : Utilisation essentiellement pour :

- "commandé par" (nom de l'acheteur ou de ses assistants)
- "livré à" (pour le responsable du dépôt ou la personne à contacter en cas de difficulté de livraison)

COM	C	4	Coordonnées de communication	[Groupe 5]
Fonction : Identifier le numéro d'appel d'un service ou d'une personne à laquelle une communication doit être adressée.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C076	M		Coordonnées de communication	
3148	M	an..51	Numéro de communication	
3155	M	an..3	Qualifiant du canal de communication	EM : Courrier électronique FX : Fax TE : Téléphone AL: Téléphone cellulaire

Il est possible d'indiquer deux numéros (tél + fax) en itérant le segment COM pour un même CTA.

Fertilisants : Le numéro de téléphone de l'agriculteur livré est requis

Exemple :

CTA++:ANDRE MARTIN'

COM+0327447700:TE'

COM+0327447731:FX'



GRUPE 6 [TAX]

GRUPE 6	C	5	[TAX]
---------	---	---	-------

TAX	M	1	Informations détaillées sur le droit ou la taxe ou la redevance	[Groupe 6]
-----	---	---	---	------------

Fonction : Indiquer les informations se rapportant au droit, taxe ou redevance.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
5283	M	an..3	Qualifiant de la fonction du droit ou taxe ou redevance	-7 : Taxe
C241	C		Type du droit ou taxe ou redevance	-VAT : TVA
5153	C	an..3	Type du droit ou taxe ou redevance (en code)	
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
5152	#	an..35	Type de droit ou taxes ou redevances	
C533	#		Précision sur le compte des droits ou taxes ou redevances	
5289	*	an..6	Identification du compte du droit ou taxe ou redevance	
1131	*	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	*	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
5286	#	an..15	Assiette du droit ou taxe ou redevance	
C243	C		Précision sur le droit ou taxe ou redevance	-E : Exonéré -G : Export -N : Suspension TVA
5279	C	an..7	Identification du droit ou taxe ou redevance	
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	Taux en clair si besoin
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
5278	C	an..17	Taux du droit ou taxe ou redevance	
5273	#	an..12	Identification du taux de base du droit ou taxe ou redevance	
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
5305	#	an..3	Catégorie du droit ou taxe ou redevance (en code)	
3446	#	an..20	Numéro d'identification fiscale de l'intervenant	

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

Ce segment n'est utilisé que pour les cas particuliers. Par exemple pour demander au fournisseur une facturation en exemption de taxe, pour export ou en suspension de TVA. De toute manière cela fait partie des conditions générales de ventes.

Pour les autres cas, le distributeur ne décide pas de la TVA.

REMARQUE : Le code exonération intracommunautaire n'est pas dans la liste standard. Nous la rajouterons si elle s'avère nécessaire sur la commande.

Exemple : TAX+7+VAT+++E' (=demande de facturation en exemption de TVA)



GRUPE 7[CUX]

GRUPE 7	C	5	[CUX]
---------	---	---	-------

CUX	M	1	Monnaies	[Groupe 7]
Fonction : Indiquer les monnaies utilisées dans la transaction et les informations détaillées applicables au taux de change.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C504	C		Informations détaillées sur la monnaie	
6347	M	an..3	Qualifiant de l'utilisation de la monnaie	-2 : Monnaie de référence
6345	R	an..3	Monnaie (en code)	-Voir Annexe
6343	R	an..3	Qualifiant de la monnaie	-4 : Monnaie de facturation
6348	#	n..4	Taux de change de base de la monnaie	
C504	#		Informations détaillées sur la monnaie	
6347	*	an..3	Qualifiant de l'utilisation de la monnaie	
6345	*	an..3	Monnaie (en code)	
6343	*	an..3	Qualifiant de la monnaie	
6348	*	n..4	Taux de change de base de la monnaie	
5402	#	n..12	Taux de change	
6341	#	an..3	Marché des changes (en code)	

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

Le Groupe CUX est conditionnel.

Il permet d'indiquer la monnaie attendue sur facture par le distributeur. Il devrait principalement servir pour les factures \$ ou la migration FRF=>EURO.

Exemple :

CUX+2 : USD : 4' (= le client demande à être facturé en dollars us)



GRUPE 8[PAT - DTM]

GRUPE 8	R	1	[PAT - DTM]
----------------	----------	----------	--------------------

PAT	M	1	Base des conditions du paiement	[Groupe 8]
Fonction : Indiquer la base des conditions de paiement.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
4279	M	an..3	Qualifiant du type des conditions de paiement	-1 : Conditions générales de vente* -3 : échéance mentionnée en date -25 : Comptant -32 : Paiement à l'avance
<i>C110</i>	<i>#</i>		<i>Conditions de paiement</i>	
<i>4277</i>	<i>*</i>	<i>an..17</i>	<i>Identification des conditions de paiement</i>	
<i>1131</i>	<i>*</i>	<i>an..3</i>	<i>Qualifiant de la liste des codes.</i>	
<i>3055</i>	<i>*</i>	<i>an..3</i>	<i>Organisme responsable de la liste de codes (en code)</i>	
<i>4276</i>	<i>*</i>	<i>an..35</i>	<i>Conditions de paiement</i>	
<i>4276</i>	<i>*</i>	<i>an..35</i>	<i>Conditions de paiement</i>	
<i>C112</i>	<i>#</i>		<i>Informations sur les conditions ou l'échéancier</i>	
<i>2475</i>	<i>*</i>	<i>an..3</i>	<i>Date de référence du paiement (en code)</i>	
<i>2009</i>	<i>*</i>	<i>an..3</i>	<i>Lien temporel (en code)</i>	
<i>2151</i>	<i>*</i>	<i>an..3</i>	<i>Type de la période (en code)</i>	
<i>2152</i>	<i>*</i>	<i>n..3</i>	<i>Nombre de périodes</i>	

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

NOTA : Cas de Figures

* **Standard :** renvoie aux conditions générales de vente du fournisseur : PAT+1' (la date d'échéance sur facture sera calculée selon les CGV)

Date fixe demandée : PAT+3' DTM+209:20003112:102' (= le client demande à payer le 31/12/00)

Si un client exprime une date fixe dans son ORDERS et si le fournisseur répond CGV dans l'ORDRSP, ce sont les CGV qui priment.

DTM	C	1	Date ou heure ou période	[Groupe 8]
Fonction : Indiquer une date et/ou une heure ou une période.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C507	M		Date ou heure ou période	
2005	M	an..3	Qualifiant de la date ou heure ou période	-209 : date d'échéance
2380	R	an..35	Date ou heure ou période	
2379	R	an..3	Qualifiant du format de la date ou heure ou période	-102 : SSAAMMJJ

Exemple :

PAT+3'

DTM+209:201103112:102' (= le client demande à payer le 31/12/2011)



GROUPE 9 [TDT]

GROUPE 9	C	1	[TDT]
----------	---	---	-------

TDT	M	1	Informations détaillées sur le transport	[Groupe 9]
Fonction : Indiquer des informations détaillées sur le transport, tels que le mode et le moyen de transport, le numéro de référence du moyen de transport et l'identification du moyen de transport. Ce segment peut servir de pointeur au segment TPL.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires	
8051	M	an..3	Qualifiant de l'étape du transport	-20 : Transport principal	
8028	#	an..17	Numéro de référence du transport		
C220	C	an..3	Mode de transport	-10 : Maritime -20 : Ferroviaire -30 : Route -40 : Aérien 80 : Fluvial	
8067	C		Mode de transport (en code)		
8066	#	an..17	Mode de transport		
C228	#	an..8	Moyen de transport		
8179	*		Identification du type de moyen de transport		
8178	*		Type du moyen de transport		
C040	#	an..17	Transporteur		
3127	*		Identification du transporteur		
1131	*		an..3		Qualifiant de la liste des codes.
3055	*		an..3		Organisme responsable de la liste de codes (en code)
3128	*		an..35		Nom du transporteur
8101	#	an..3	Direction du transit (en code)		
C401	#	an..3	Informations sur le transport en excédent		
8457	#		Motif du transport en excédent (en code)		
8459	#		Responsabilité du transport en excédent (en code)		
7130	#		an..17		Numéro d'autorisation du client
C222	C	an..9	Identification du moyen de transport	Voir Annexe 4.2	
8213	C		Identification du moyen de transport		
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.		
3055	C	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)		
8212	C	an..35	Identification du moyen de transport	Nom du transporteur	
8453	#	an..3	Nationalité du moyen de transport		
8281	#	an..3	Propriété du moyen de transport		

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants



Profil d'utilisation du TDT

Le distributeur indique un mode de transport générique (8051). Exemple d'une demande de livraison par la route : TDT+20++30

le mode de transport est très précis (C228/8179). Ce cas est surtout prévu lorsque le distributeur a des contraintes de déchargement ou d'utilisation et qu'il souhaite un transport adapté à sa situation. Exemple d'un distributeur qui attend un camion sauterelle : TDT+20+++A38'

Transport par société particulière :

quand le distributeur souhaite que le transport se fasse avec une société particulière, il l'indiquera dans le libellé FTX en entête tant que nous n'aurons pas de codification des transporteurs.

TDT absent : le mode de transport est laissé à l'appréciation du fournisseur (non recommandé)

Exemple : TDT+20++30++++K:S'



GROUPE 11 [TOD]

GROUPE 11	C	5	[TOD]
-----------	---	---	-------

TOD	M	1	Conditions de la livraison ou du transport	[Groupe 11]
Fonction : Indiquer les conditions de livraison ou de transport.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
4055	R	an..3	Fonction des conditions de la livraison ou du transport (en code)	-3 : Conditions de prix et d'expédition
4215	C	an..3	Mode de paiement des frais de transport (en code)	-NC : franco -PU : Enlèvement client
C100	C		Conditions de la livraison ou du transport	
4053	C	an..3	Conditions de la livraison ou du transport (en code)	EXW : ex works / à l'usine FCA: free carrier / franco transporteur CPT : carriage paid to / Port payé jusqu'à CIP : carriage and insurance paid to / Port payé assurance comprise jusqu'à DAT : delivered at terminal / rendu au terminal DAP : delivered at place / rendu au lieu de destination DDP : delivered duty paid / rendu droits acquittés FAS : free alongside ship / franco le long du navire FOB : free on board / Franco à bord CFR : cost and freight / coût et fret CIF : cost insurance and freight / Coût assurance et fret
1131	C	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	-106 : Incoterms 2010
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
4052	#	an..70	Conditions de la livraison ou du transport	
4052	#	an..70	Conditions de la livraison ou du transport	

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

Fertilisants : Les incoterms déterminent les conditions + assurances de la livraison et sont donc recommandés.

EXEMPLE : TOD++NC+CPT



GRUPE 25 [LIN - IMD - QTY - GR28 - GR35]

GRUPE 25	R	100	[LIN - IMD - QTY Gr28 - Gr35]
----------	---	-----	-------------------------------

LIN

LIN	M	1	Ligne article	[Groupe 25]
Fonction : Identifier une ligne article et sa configuration.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
1082	R	n..6	Numéro de ligne	
1229	#	an..3	Demande d'action ou de notification (en code)	
C212	C		Numéro d'identification de l'article	Code EAN 13 du produit commandé –EN : Association internationale de numérotation des articles (EAN)
7140	R	an..35	Numéro d'article	
7143	R	an..3	Type de numéro d'article (en code)	
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
C829	C		Informations sur une ligne secondaire	
5495	C	an..3	Indicateur de la ligne article secondaire (en code)	
1082	#	n..6	Numéro de l'article	
1222	C	n..2	Niveau de configuration	
7083	#	an..3	Configuration (en code)	

Filières concernées : Apro/ Semences/ Fertilisants

REGLE GENERALE :

Dans le cas de cadencements de livraison, il est recommandé de faire une commande par date de livraison.

- n° d'ordre de la ligne (donnée 1082) ;
- Code produit ; donnée 7140
- Code EAN13 du Produit Fournisseur obligatoire.

Donnée 1082 : Le numéro de ligne de commande pourra être rappelé sur la réponse à la commande pour permettre le rapprochement en cas de modifications

EXEMPLE standard : LIN+1++3548640100257:EN'

Les données 5495 et 1222 sont référencées en prévision des produits dont on veut spécifier la composition par des sous-lignes. Chacune de ces sous-lignes comportant un produit simple. Les semences de prairie peuvent rentrer dans ce cas.

Exemple avec sous-ligne : le produit 3548640100257 est composé de 3548640100434 et de 3548640100877.

LIN+1++3548640100257:EN+1::1'

LIN+1++3548640100434:EN+1::2'

LIN+2++3548640100877:EN+1::2'



IMD

IMD	R	2	Description de l'article	[Groupe 25]
Fonction : Décrire un article en clair.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
7077	R	an..3	Type de description de l'article (en code)	-F : Libellé long
7081	#	an..3	Caractéristique de l'article (en code)	
C273	R		Description de l'article	Libellé du produit
7009	#	an..17	Identification de la description de l'article (en code)	
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
7008	R	an..35	Description de l'article	
7008	C	an..35	Description de l'article	
3453	#	an..3	Langue (en code)	
7383	#	an..3	Indicateur de surface ou de niveau (en code)	

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

Libellé Produit : donnée 7008; Facultatif

Dans le cas d'un libellé de plus de 2x35 caractères, il faut itérer l'IMD

NOTA : Cette Donnée Facultative est cependant vivement conseillée ne serait-ce qu'à titre de vérification visuelle du bon produit.

Dans le cas d'un libellé de plus de 2x35 caractères, il faut itérer l'IMD

EXEMPLE : IMD+F++:::PRODUIT MACHIN BIDON D'1 LITRE

PIA

Utilisé dans les échanges « internes » entre Union et coop de base...



QTY

QTY	R	10	Quantité	[Groupe 25]
Fonction : Indiquer une quantité.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C186	M		Informations détaillées sur la quantité	
6063	M	an..3	Qualifiant de la quantité	-21 : Quantité commandée* 192 : Quantité gratuite ZP3 : Quantité Epandue par HA
6060	M	n..15	Quantité	Quantité
6411	C	an..3	Qualifiant de l'unité de mesure	- Voir Annexe

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

- **21** : Quantité commandée : obligatoire correspond à la quantité à livrer
- **192** : Quantité gratuite est à indiquer en plus si la quantité à livrer totale de la ligne est gratuite (information supplémentaire facultative)

Unité de mesure (donnée 6411)

- l'unité de mesure de la quantité commandée d'un produit est celle figurant dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire

Fertilisants

- **ZP3** : Quantité épandue par ha (qd c'est le fabricant qui réalise la prestation d'épandage) – Fertilisants*
- **TNE** : Tonne

Phytos

- **PCE** : Pièces (pack/ lot consommateur (mini-palette) et quantités < 1L ou 1kg)
- **LTR** : Litres
- **KGM** : Kg

Semences

- **DOS** : Dose pour les semences
- **KGM** : Kg
- **DTN** : Quintal

L'unité de mesure de la quantité commandée d'un produit est celle du segment QTY. Il est cependant possible de mentionner aussi une unité de mesure du produit dans le segment PRI (prix). Dans ce cas, l'unité de commande reste celle du segment QTY et l'unité de mesure du prix est celle de facturation (ou autre notion).

Exemple: QTY+21:100:PCE' (=Commande de 100 bidons de ce produit)

Exemple quantité gratuite :



GROUPE 28 [PRI]

GROUPE 28	C	2	[PRI]
-----------	---	---	-------

PRI	M	1	Informations détaillées sur le prix	[Groupe 28]
Fonction : Donner les informations sur le prix.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C509	C		Informations sur le prix	
5125	M	an..3	Qualifiant du prix	- INF : Information
5118	C	n..15	Prix	
5375	#	an..3	Type de prix (en code)	
5387	C	an..3	Qualifiant du type de prix	- INV : Prix net attendu sur facture
5284	#	n..9	Prix unitaire de base	
6411	C	an..3	Qualifiant de l'unité de mesure	Voir Annexe
5213	#	an..3	Modification d'une ligne secondaire du prix par article (en code)	

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants

NOTA :

L'indication du prix sur la commande est conditionnelle et n'engage pas le fournisseur. Cependant, si un prix est mentionné sur la commande, la confirmation de commande comportera le prix. Ce même prix sera reporté sur facture si aucun incident n'intervient entre temps.

Attention : si la ligne de commande ne porte pas de prix, ce segment ne doit pas être transmis (afin de ne pas faire de confusion avec un Prix à 0)

Exemple : PRI+:105.3::INV::PCE '

GROUPE 29 [RFF]

Fonction : Indiquer une référence			
GROUPE 29	C	5	[RFF]

RFF	M	1	Référence	[Groupe 1]
Fonction : Indiquer une référence.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C506	M		Référence	
1153	M	an..3	Qualifiant de la référence	-CT : Numéro de contrat
1154	R	an..35	Numéro de la référence	
1156	#	an..6	Numéro de la ligne	
4000	#	an..35	Numéro de version de la référence	

Filières concernées : Appro/ Semences/ Fertilisants



UNS

UNS	M	1	Contrôle de la section	
Fonction : Délimiter les sections relatives à l'en-tête, au détail et au résumé d'un message. A utiliser par les concepteurs de message, le cas échéant, pour éviter des ambiguïtés. Obligatoire uniquement lorsqu'il est spécifié pour le type de message concerné.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
0081	M	a1	Identification de la section	

CNT

CNT	C	10	Total de contrôle	
Fonction : Indiquer le total de contrôle.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C270	M		Contrôle	
6069	M	an..3	Qualifiant de contrôle	-2 : Nombre de lignes articles dans un message
6066	M	n..18	Valeur de contrôle	
6411	#	an..3	Qualifiant de l'unité de mesure	

UNT

UNT	M	1	Fin de message	
Fonction : Terminer et vérifier l'achèvement d'un message.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
0074	M	n..6	Nombre de segments dans le message	
0062	M	an..14	Numéro de référence du message	

UNZ

UNZ	M	1	Fin d'interchange	
Fonction : Terminer et vérifier l'achèvement d'un interchange.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
0036	M	n..6	Compteur de contrôle d'interchange	
0020	M	an..14	Référence de contrôle de l'interchange	



4 ANNEXES :

4.1 Annexe : Table des Unités

Désignation	Code
Millilitre	MLT
Centilitre	CLT
Décilitre	DLT
Litre	LTR
Dose	DOS (AEE)
Hectolitre	HLT
Mégalitre	MAL
Gramme par millilitre	MTQ
Gramme par litre	ZGJ
Gramme Acidité oléique	GAO
Milliéquivalent	MEQ
Seconde	SEC
Minute	MIN
Heure	HUR
Jour	DAY
Semaine	WEE
Dix Jours	DAD
Mois	MON
Trimestre	QAN
Semestre	SAN
Année	ANN
Décennie	DEC
Nombre d'article	NAR
Nombre Bobine	NBB
Pièce	PCE
Nombre	NMB
La Douzaine	DZN
La Vingtaine	SCO
Le Cent	CEN
Le Mille	MIL
Le Million	MIO
le Milliard	MLD
Le Billion (10 /12)	BIL
Le Trillion (12/18)	TRL
Unité Financière	EA
Nombre de paire	NPR
Gramme	GRM
Kilogramme	KGM
Quintal	DTN
Tonne	TNE
Mètre carré	MTK
Mètre cube	MTQ
Hectare	HAR

Désignation	Code
Millimètre	MMT
Centimètre	CMT
Décimètre	DMT
Mètre	MTR
Kilomètre	KMT
- Millier de grains viables	MGV
Température en °C	CEL
Pourcentage	PCD

4.2 Identification du moyen de transport segment TDT C222 8213

Code	Libellé
A11	Péniche 250 T
A12	Péniche 300 T
A13	Péniche 1200 T
A14E	Bateau
A15E	Caboteur
A21	Train Complet
A22	Rapilège (1/2 Rame)
A23	Wagon isolé
A24	Rame
A31	Camion Pulsé
A32	Camion Vrac Benne
A33	Camion Remorque
A34	Camion Tapis
A35	Camion Epandeur
A37	Camion Court (9 m de dégagement)
A38	Camion Trappe / Sauterelle
A39	Camion Citerne
A40	Camion Hayon
A41	Camion Transpalette / Grue / Chariot
A50	Camion Totliner / Logé
A51	Camion Vis
A52	Camion Mixte

4.3 Annexe : Codes EAN 13 génériques

Code EAN 13	Libellés
3001000001001	Transport
3001000001018	Agios
3001000001025	Remise globale incluse dans facture/avoir
3001000001032	Remise globale sur avoir joint à la facture
3001000001049	Remise globale différée



3001000001056	Emballage
3001000001063	Etiquetage
3001000001070	Escompte financier
3001000001087	Frais de publicité
3001000001094	Prestations diverses
3001000001100	Frais de facturation
3001000001117	Concession de linéaire (Rack jobbing)
3001000002282	Eco Emballage
3001000002459	Taxe DEEE
3592000000014	Pénalités de retard
3592000000021	ECO APE
3592000000038	CVO Semences certifiées



4.4 Tableau des NAD

Objectif de cette annexe : informations NAD à transmettre à partir des informations contenues dans la commande. Pour l'exhaustivité des NAD à utiliser se référer au Guide Utilisateur de chaque message.

Type	ORDERS	ORDRSP (Dès Intégration Commande)	DESADV	INVOIC
Commande Client Seule	BGM : N° Commande Client NAD+OB : EAN13 Client	BGM : N° de Commande Vente Fournisseur NAD + OB : EAN13 Client RFF+ON : N° Commande Client	BGM : N° BL Fournisseur NAD+OB : EAN13 Client RFF+ON : N° Commande Client	BGM : N° Facture Fournisseur NAD+OB : EAN13 Client NAD + IV : EAN 13 Client facturé RFF+ON : N° Commande Client RFF+DQ : N° BL Fournisseur
Union Facturante (ex : UDF) - Union passe Commande	BGM : N° Commande Union NAD+OB : EAN13 Union <i>NAD+PC : EAN13 Client d'origine (facultatif à fins statistiques)</i> RFF+IL : N° Commande Client	BGM : N° de Commande Vente Fournisseur NAD + OB : EAN13 Union <i>NAD+PC : EAN Client d'origine (facultatif à fins statistiques)</i> RFF+ON : N° Commande Union RFF+IL : N° Commande Client	BGM : N° BL Fournisseur NAD+OB : EAN13 Union <i>NAD+PC : EAN13 Client d'origine (facultatif à fins statistiques)</i> RFF+ON : N° Commande Union RFF+IL : N° Commande Client	BGM : N° Facture Fournisseur NAD+OB : EAN13 Union NAD + IV : EAN 13 Client facturé <i>NAD+PC : EAN13 Client d'origine (facultatif à fins statistiques)</i> RFF+ON : N° Commande Union RFF+IL : N° Commande Client RFF+DQ : N° BL Fournisseur
Union NON Facturante - Union passe Commande	BGM : N° Commande Union NAD+OB : EAN13 Union NAD+OF : EAN13 Client initial RFF+IL : N° Commande Client	BGM : N° de Commande Vente Fournisseur NAD+OB : EAN13 Client initial RFF+ON : N° Commande Union RFF+IL : N° Commande Client	BGM : N° BL Fournisseur NAD+OB : EAN13 Client initial RFF+ON : N° Commande Union RFF+IL : N° Commande Client	BGM : N° Facture Fournisseur NAD+OB : EAN13 Client initial NAD + IV : EAN 13 Client facturé RFF+ON : N° Commande Union RFF+IL : N° Commande Client RFF+DQ : N° BL Fournisseur
Union NON Facturante - Coop passe Commande	Ce cas est équivalent à celui de la Coopérative seule. Le lien avec l'Union est fait chez le Fournisseur pour la détermination des tarifs			

5 GESTION DES VERSIONS

Version	Observations	Date de mise à jour
1	1 ^{ère} version Guide Utilisateur	2001
Rev2009-1.1	Nouvelle version à valider	Juillet 2009
Rev2010-1.2.	Ajout du paragraphe sur la mise en consignation	Janvier 2010
Rev2010-1.3	Modification &2.2.2 Cas particulier Ajout code AL téléphone cellulaire dans le segment COM GRP 4	Mars 2010
Rev2010-1.4	Mise à jour ensemble du document suite à groupe de travail (20/05/2010)	Mai 2010
Rev2010-1 .4	Validation par le GT	Juillet 2010
Rev2010valide	Ajout du &3.1 Recommandation générale sur le nombre de décimales Précisions apportées aux segment QTY Gpe 25 (p13 et 38)	Octobre 2010
Rev2010-2		2 décembre 2010
Rev2011valide_	Suppression code 640 dans segment BGM en –tête Précisions apportées au chapitre 2.2.4.1 : Mise en consignation Ajout d'un paragraphe : 2.2.4.2 : Commande de retour	10 janvier 2011
1.1	Segment UNB/S001/0001 : Remplacement de UNOA par UNOC	11 septembre 2012
1.2	Règle de gestion : Gestion des retours – alignement sur l'ORDERS Semences Ajout d'un chap 3.4.1 : Segment UNA + règle de gestion : L'utilisation ou non du segment UNA doit être décidée au préalable par les partenaires de l'échange (accord d'interchange) &3.4.2.1 et 2 : ajout de la note : «Ou Code Identifiant des lieux AEE » Segment UNB (donnée 0007) : Ajout : 312 : FR, AGRO EDI EUROPE	4 décembre 2012



Version	Observations	Date de mise à jour
	<p>Segment NAD / donnée 3055 : 312 : FR, AGRO EDI EUROPE</p> <p>Gpe 12/ Segt TOD/ 4053 : Incoterms 2010</p> <p>Point à étudier/ préciser : gestion des types de retours / règles de gestion à préciser.. NB : <i>Flux à étudier dans son ensemble (lien avec la dématérialisation de la facture)</i></p>	
27/01/2014	Mise en forme du Guide	
Rev2015_draft_1.4	<p>Caractérisation des ORDERS type Contrat (BGM +315) et Orders Programme de livraison (BGM+241)</p> <p>A valider après étude des impacts EDI et SI internes</p> <p>Validation de la règle de gestion permettant la mention à la ligne du numéro de contrat (exclusif de l'en-tête) – ajout d'un segment RFF à la ligne</p>	22 juin 2015
Rev2016_draft_1.5	Fusion des 3 guides ORDERS (Suppy Chain/ Fertilisants/ semences	17 mars 2016
Rev2016_1.6	Validation	24 mai 2016
Rev2016_1.7	Mise en page – Précisions gestion décimales &3.1	4 juillet 2016
Rev2016_1.8	<p>&2.2.4.Précision sur la gestion de la mise en consignation en maintenant l'utilisation des codes ALI+AA et ALI+AD</p> <p>Ajout d'un groupe PAC (Gpe 30) –QTY et Gpe 32 PCI GIN pour assurer la traçabilité des numéros de lots lors de la commande de consommation</p>	24 novembre 2016
Rev2017_1.8 draft	<p>Mise en forme</p> <p>Validation option mise en consignation</p> <p>A valider tableau desNAD</p> <p>Suppression du groupe PAC (Gpe 30) –QTY et Gpe 32 PCI GIN</p>	26/01/2017
Rev2017_V1.9	<p>Précisions « Commande Retours de marchandises »</p> <p>Ajout du code 263 : Période de livraison dans le DTM d'entête</p> <p>Ajout de la règle de gestion « Lieu de livraison » : NAD + DP lieu livré obligatoire (GLN..) qui contient l'adresse réelle de livraison.</p>	25/04/2017



Version	Observations	Date de mise à jour
	<p>Cas où le NAD + UD est traité :</p> <p>Le NAD + UD en tant qu'adresse de livraison agriculteur est utilisé si accord avec le fournisseur.</p> <p>Dans ce cas, le dépôt de repli sera indiqué dans le NAD + DP.</p>	
Rev2017_2.0	<p>Précisions sur les informations « Frais de transport » dans le &2.2.2</p> <p>Validation du Guide Utilisateur</p>	12/10/2017
07/02/2018	<p>Correction mineure : erreur dans tableau du &3.3</p> <p>Suppression de la ligne FTX sous le LIN</p> <p>Ne changeant pas la version du message</p>	
08/03/2018	<p>Groupe de travail</p> <p>PW : N° de commande antérieure (Fournisseur) dans le cas d'une commande terrain (fertilisants – carnet en souche)</p> <p>Mise à jour TOD TDT</p>	
Rev2018_2.0	<p>Correction mineure : suppression de la phrase « Seule la réponse l'engage » &2.1 et « Seule la confirmation l'engage » &2.2</p>	
2.0	<p>RELECTURE POUR USAGE FERTILISANTS</p> <p>P15 : précision DTM en-tête : La notion de période est très peu utilisée. Son utilisation doit être validée entre partenaires en préalable des échanges en EDI.</p> <p>CTA-COM Gr 5 : Fertilisants : Le numéro de téléphone de l'agriculteur livré est requis</p> <p>Ajout Annexe 4.2 : Code Moyen de transport</p>	24/01/2019
2.1	<p>Mise du code d'identification [BGM] commande de retour 297 remplacé par 299 pour être compatible avec le répertoire D96A</p>	06/04/2021

